# Où placer son argent en 2024 sur 5, 10 ou 20 ans ?

Avant d’investir dans quoi que ce soit, il est primordial de déterminer son horizon de placement.

En effet, les préconisations vont largement différer si vous pensez réaliser une opération sur 36 mois ou sur plus de quinze ans.

En fonction de ce critère, les conseils d’investissement vont varier, mais il faudra ensuite prendre en compte vos objectifs et votre tolérance au risque.

## Pourquoi placer son argent ?

Placer son argent correspond à valoriser le capital dont on dispose, à l’allouer sur un placement défini afin de le faire fructifier et générer une plus-value sur le capital initial.

Les placements peuvent avoir plusieurs finalités :

* sur du court terme, il convient de sécuriser le capital,
* sur le moyen terme, la diversification des placements est de mise,
* et sur le long terme, l’ouverture à des supports présentant une performance plus élevée, donc plus risquée, optimise l’opération.

## Nos conseils pour placer son argent à court terme

Si vous avez des liquidités, mais que vous n’avez pas constitué une réserve de précaution, nous vous conseillons d’effectuer des versements sur des livrets disponibles en banque non fiscalisés tels que le livret A ou le livret de développement durable et solidaire.

Vous pouvez aussi opter pour des livrets bancaires dont la rémunération est boostée sur quelques mois, mais vu la fiscalité applicable sur ces intérêts, il est nécessaire de sauter d’une offre à l’autre pour que ces opérations aient un sens.

Il faut chiffrer assez précisément **son besoin en épargne de précaution**, car il est évident que ce n’est pas sur cet aspect de votre patrimoine que vous allez pouvoir réaliser des plus-values.

Ainsi, trop de trésorerie et vous perdez en pouvoir d’achat ; trop peu et vous mettez en danger votre foyer et le reste de votre stratégie.

Au-delà de la réserve de précaution, les placements à court terme, c’est-à-dire inférieurs à 2 ans, doivent exposer le moins possible la somme investie aux fluctuations.

Il est indispensable de limiter les risques pris pour des placements à court terme.

Le blocage de votre argent peut être possible mais la rémunération doit être plus importante que pour les investissements sans blocage.

Dans cet horizon de placement, vous allez pouvoir vous diriger vers de l’épargne logement, des obligations, mais aussi des placements en fonds euros au [travers de contrats d’assurance-vie](https://gestiondepatrimoine.com/financier/assurance-vie/fonctionnement.html) par exemple.

## Nos conseils pour placer son argent à moyen terme

Pour les placements à moyen terme, donc compris entre 2 et 5 ans, la disponibilité ne va pas être un critère de choix, on va pouvoir rechercher une certaine diversification.

Vous allez pouvoir orienter votre épargne vers de l’épargne logement, même si aujourd’hui la rémunération est très faible, proche des livrets réglementés.

Très populaire pour les Français, l’assurance-vie est un des placements auquel on pense pour un investissement sur le moyen terme.

Il convient également d’envisager le contrat de capitalisation qui présente, comme le contrat d’assurance-vie, une fiscalité préférentielle.

Les retraits sur le contrat sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) entre l’ouverture du contrat jusqu’à l’échéance de huit ans, et à partir de cette année, il est prévu :

* un taux d’impôt sur le revenu de 7,5 % pour les primes de moins de 150 000 €,
* l’application du PFU pour les primes supérieures à 150 000 €,
* et l’application, quel que soit le montant des primes, d’un abattement après 8 ans de 4 600 € pour une personne seule ou 9 200 € pour un couple.

En dehors des placements financiers, il convient également de considérer l’investissement immobilier.

Le premier conseil que nous pouvons vous donner concernant un investissement dans l’immobilier serait l’acquisition de votre résidence principale si vous n’êtes pas déjà propriétaire.

Si vous avez une vision de plus de 5 ans, il est opportun de procéder à l’achat de votre résidence principale, en dessous de ce seuil, il est plus intéressant de rester en location, les frais liés à l’acquisition (frais d’agence, de notaire…) sont généralement amortis sur une durée de 4 ans.

Pour un investissement sur le moyen terme, les SCPI, notamment en démembrement, peuvent être envisagées, même si généralement nous les recommandons sur un horizon supérieur à 8 ans.

Les [sociétés civiles de placement immobilier](https://gestiondepatrimoine.com/immobilier/scpi/le-principe-de-la-scpi.html) vous permettent d’acquérir des parts d’immeubles professionnels, ce qui permet de mutualiser le risque et, grâce au démembrement, de bénéficier de prix d’achat décoté.

## Nos conseils pour placer son argent à long terme

Le long terme est l’horizon de placement qui vous offre le plus de possibilités. En effet, on ne dispose pas du recul pour affirmer qu’on se situe dans une phase haute ou basse au moment auquel on procède à un investissement, donc avoir un horizon long terme permet d’atténuer les effets éventuels d’une baisse de marché, car vous avez alors plus de possibilités de voir les marchés remonter sur une durée longue.

Il convient également de préciser que les frais engagés sont lissés sur la durée d’investissement et leur effet est amoindri.

L’investissement sur le long terme offre la possibilité de s’exposer un peu plus aux risques pour augmenter le rendement.

Le [PEA est un outil de diversification intéressant](https://gestiondepatrimoine.com/financier/plan-epargne-actions). Grâce à ses nombreux supports, il permet d’accéder à des rendements supérieurs, mais non garantis, qui vous exposent à un risque proportionnel.

Cependant, le risque est atténué dans le temps, c’est pourquoi nous vous conseillons la diversification sur le moyen et long terme.

Il présente également un avantage fiscal car, dès l’échéance de 5 ans, les produits constatés sont exonérés d’impôt sur le revenu et sont soumis uniquement aux prélèvements sociaux à 17,2%.

C’est aussi le cas des [produits structurés](https://gestiondepatrimoine.com/financier/comment-investir/produit-structure.html), qui sont éligibles sur différents supports d’investissement et qui diversifient votre patrimoine. Les échéances de ces produits sont fixées généralement aux alentours de 10 ans, mais le produit peut s’arrêter en cours de vie si les conditions définies à la souscription du structuré sont remplies (exemple : si lors d’une constatation annuelle la valeur de l’indice sur lequel le produit est indexé est positive).

Sur une longue durée, les actions restent l’actif le plus rentable, peu importe le niveau des marchés lors de l’investissement.

Même s’il est plus intéressant de souscrire quand il s’agit d’un creux de marché, comme nous l’avons vu, on ne dispose pas du recul à l’instant T concernant les fluctuations des marchés.

Toutefois, les actions sont des instruments très volatiles, et l’intérêt réside dans la conservation des titres sur des durées élevées afin de bénéficier de plus-values.

Il faut avoir la capacité de conserver les actions, même lorsque leur valeur baisse, et ne pas les racheter sur le champ.

L’immobilier locatif défiscalisant est aussi un investissement conseillé, car pour bénéficier d’avantages fiscaux, sous le dispositif Pinel par exemple, vous devez vous engager pour une durée de location de 6, 9 ou 12 ans. Plus la durée est élevée, plus l’avantage est important.

De plus, procéder à l’achat d’un bien immobilier dans une résidence de services offre de nombreux avantages et est en adéquation avec un horizon de placement de plus de 10 ans.

Lorsque vous procédez à l’acquisition d’un bien dans le secteur touristique ou médical, vous bénéficiez du [régime de loueur en meublé non professionnel](https://gestiondepatrimoine.com/immobilier/location-meublee/lmnp) (LMNP), vous percevez ainsi des revenus non fiscalisés grâce au système de l’amortissement.

Besoin d’un conseil pour effectuer le meilleur placement pour votre situation? N’hésitez plus, et profitez de notre offre exceptionnelle pour la [réalisation d’un bilan patrimonial](https://gestiondepatrimoine.com/bilan-patrimonial) !

L’**œil patrimonial de gestiondepatrimoine.com**

Il existe toute une palette d’investissements possibles, mais chacun est adapté à un objectif et une durée particulière, il est donc essentiel d’établir une vraie stratégie patrimoniale avec votre conseiller pour que chaque solution de votre stratégie trouve sa place dans votre organisation globale.